

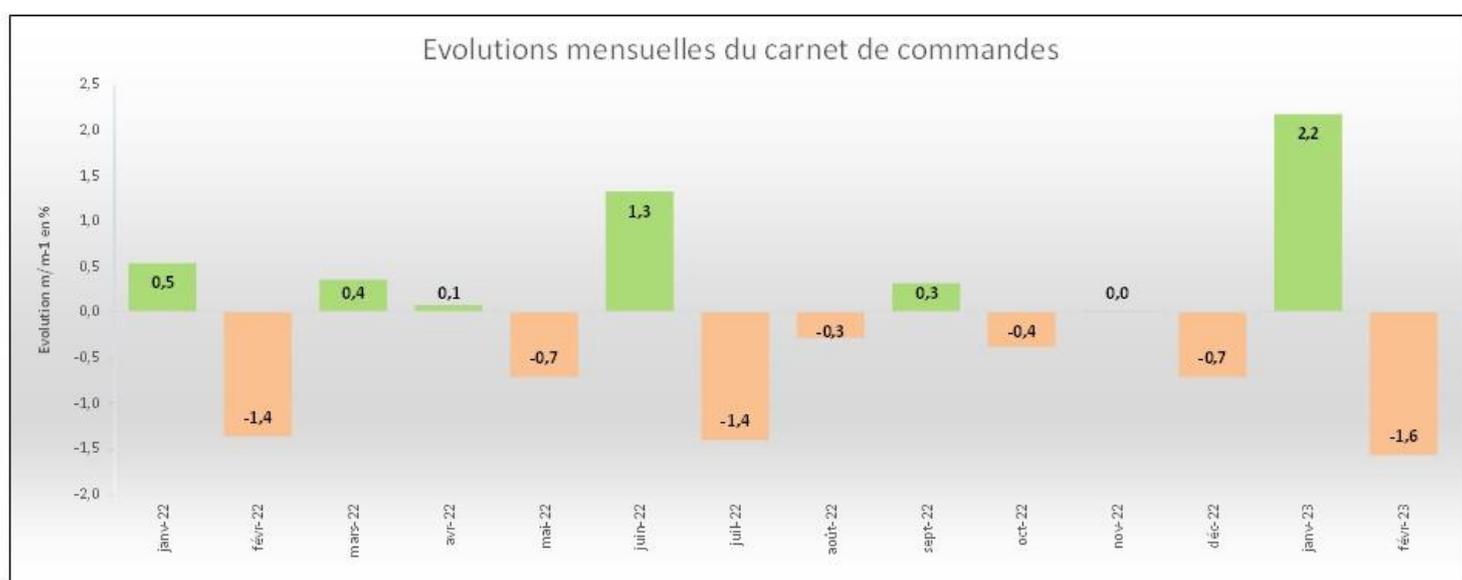
Carnets de commandes des entreprises de gros œuvre : résultats provisoires de février 2023

Les carnets de commandes du mois de février 2023 ressortent en forte baisse par rapport à janvier 2023.

Vous trouverez ci-dessous les variations mensuelles des carnets de commandes¹ des entreprises de gros œuvre pour les mois de janvier 2022 à février 2023.

Ces résultats sont définitifs jusqu'en décembre 2022.

En revanche, ils restent provisoires pour les deux derniers mois connus : janvier et février 2023.



Taille d'entreprise	Evolution février/janvier 2023
10 à 20 salariés	- 3,1 %
21 à 50 salariés	- 1,5 %
51 à 200 salariés	- 2,8 %
Plus de 200 salariés	+ 0,4 %
Ensemble	- 1,6 %

Les carnets de commandes des entreprises de 10 à 200 salariés affichent une baisse, particulièrement marquée pour les entreprises de 10 à 20 salariés et celles de 51 à 200 salariés. En revanche, seuls les carnets de commandes des entreprises de plus de 200 salariés ressortent en hausse.

Les carnets de commandes s'établissent en moyenne à 8,7 mois ; ils varient de 5,1 mois pour les entreprises de 10 à 20 salariés à 16,2 mois pour celles de plus de 200 salariés.

Sur un an, l'indicateur (base 100 en mai 1982) enregistre une baisse de 0,9 %.

Résultats sur le long terme :

